



DOSSIER DE PRESSE

INVESTISSEMENTS ROUTIERS

CHENERAILLES

Lundi 3 juin 2013

Traverse de Chénérailles

Aménagement du bourg RD990 et RD55

Le Département a participé à l'aménagement du bourg de Chénérailles en procédant à la réfection de la couche de roulement des routes départementales 990 qui jouxte la place, et 55 qui la traverse en direction de Lavaveix-les-Mines.

La surface concernée est approximativement de 3.200 m², ce qui représente un montant de travaux de l'ordre de **85.000 €**. Il est à noter que la mise en place d'une grille de renforcement a permis de minimiser les quantités de matériaux nécessaires et les transports.

Les travaux ont consisté en :

- Rabotage de la chaussée existante **225 m³**.
- Fourniture et mise en œuvre de la grille de renforcement **3.200 m²**.
- Fabrication, transport et mise en œuvre de béton bitumineux 0/10 **550 T**.

La contribution du Conseil Général au programme d'aménagement du bourg de Chénérailles s'inscrit dans le programme dit des « traverses de bourg ». Le Département intervient chaque année au soutien des opérations de réaménagement de bourgs conduites par les communes, en procédant à la réfection des chaussées concernées relevant de la voirie départementale. A titre d'exemple, le budget 2013 des « traverses de bourg » s'élève à 1,5 M€. Parmi toutes les opérations prévues, les plus importantes concerneront les communes de Saint-Dizier-Leyrenne, Royère-de-Vassivière, Saint-Vaury, Dun-le-Palestel et Colondannes.

Investissements départementaux sur le secteur de Chénérailles

Ces dernières années, le Département a réalisé d'importants investissements routiers sur le secteur de Chénérailles. Ces investissements sont en grande partie liés à l'application du PRIR (programme routier d'intérêt régional) au bénéfice de l'axe Est Limousin (ou nord-sud Creuse), qui concerne la liaison Boussac-Gouzou-Chénérailles-Aubusson-Felletin-La Courtine via les RD 997, 990 et 982.

Le PRIR est un engagement pluriannuel qui résulte d'une contractualisation entre la Région et le Département. Il permet d'abonder financièrement les programmes routiers concernant les axes principaux du réseau départemental (axe Est Limousin et RD 941). Dans ce cadre, la Région apporte 30% du montant HT des travaux pour les opérations de recalibrage des routes existantes et jusqu'à 50% du montant HT des travaux pour les créations de voirie.

Ainsi, le Conseil Général a procédé à la réalisation des tronçons suivants :

- 2011 : Chénérailles-La Ville du Bois (3.200 m – 1,9 M€), puis L'étang des Moines-Létrieux (2.300 m – 1,5 M€)
- 2012 : La Ville du Bois-Gouzou (5.400 m – 3,1 M€), puis démarrage de Létrieux-Chénérailles
- 2013 : Létrieux-Chénérailles (3.500 m – 2,5 M€)

Outre ces chantiers routiers, on notera également la construction du nouveau centre d'exploitation de Chénérailles (680.000 €), qui a en charge l'entretien et l'exploitation de 145 km de routes départementales couvrant 19 communes du secteur.

Au total (PRIR, Centre d'exploitation, aménagement du bourg), le Conseil Général aura donc investi près de 10 M€ sur le secteur de Chénérailles, sur ces trois dernières années.

Budget routier du Conseil Général

Un effort maintenu à plus de 16 M€

Après un niveau record en 2012 (16,7M€), le Conseil Général engagera 16M€ de travaux sur les routes départementales en 2013. Cela fait maintenant plusieurs années que le Département maintient un tel niveau d'investissement. En 2013, les grandes masses budgétaires du programme routier départemental sont les suivantes :

Programme routier d'intérêt régional (PRIR) : C'est le programme de l'axe Est Limousin, que l'on appelle également axe Nord-Sud en Creuse, résultant d'un partenariat entre le Conseil Général et le Conseil Régional, pour lequel 60M€ d'investissements ont été prévus sur 15 ans. C'est aussi, depuis son transfert au Département, la RD941 (ex-RN141).

Pour un montant de près de 6,1M€ de finances départementales, les travaux concernent essentiellement, sur l'Axe Est-Limousin (RD990) l'achèvement de l'aménagement entre Chénéraillles et Létrieix ; sur la RD941, l'aménagement d'un créneau de dépassement à Rigour (Bourganeuf), le début de la construction d'un autre créneau de dépassement entre Quioudeneix et Sidoux (Saint-Avit-de-Tardes et Néoux).

Autres programmes : L'année 2013 ne verra pas de grosse opération au titre du PRID (programme routier d'intérêt départemental) ; à noter toutefois la création d'une **seconde aire de covoiturage à Saint-Vaury**. Les crédits seront affectés à l'ensemble des principales routes départementales réclamant des travaux : soit au titre des grosses réparations (2,7M€), soit pour les traverses de bourg (1,5M€), soit au titre des programmes d'axes (3,4M€), soit pour les grosses réparations aux ouvrages d'art (0,9M€), soit enfin pour les aménagements de sécurité (0,8M€), soit encore au titre de l'amélioration de la sécurité (0,6M€), avec notamment des aménagements sur certaines dessertes de transports scolaires.

4,3 M€ en section de fonctionnement

A noter par ailleurs que le budget des routes du Conseil Général comporte également une section de fonctionnement à hauteur de 4,3M€. Ces crédits permettent l'entretien courant de la voirie proprement dit : entretien courant, petits travaux, interventions sur les ouvrages d'art, interventions paysagères, etc. Parallèlement, l'enveloppe proposée au titre du service hivernal s'élève à 1,9M€, comme les années précédentes.